

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



12 décembre 2022

70 ans de l'ANFA : un anniversaire tourné vers l'avenir

Pour célébrer son 70^{ème} anniversaire, l'ANFA a réuni ses partenaires publics, les acteurs et organismes clés des services de l'automobile ainsi que des représentants de grands groupes, lors d'un événement unique dans Paris. Ouvert par un discours de Carole Grandjean, Ministre déléguée à l'Enseignement et la Formation professionnels, cet événement était volontairement tourné vers l'avenir, proposant échanges et réflexions sur la mutation des métiers des services de l'automobile à l'horizon 2035. L'occasion pour l'ANFA de rappeler son engagement historique et sa capacité à impulser des actions innovantes pour accompagner les acteurs de la branche. Ces séquences de dialogue sont intégralement consultables en ligne afin de les partager avec le plus grand nombre.

Alors que les conséquences de la fin de la vente des véhicules thermiques en 2035 sont principalement abordées dans la sphère publique sous l'angle des problématiques industrielles et énergétiques, l'ANFA s'est d'ores et déjà engagée à mettre en lumière les impacts du point de vue de l'emploi pour la branche des services de l'automobile. « Il s'agit de contribuer à la pérennité de 160 000 entreprises et 500 000 actifs » a rappelé Bernard Guyot, Président de l'ANFA, en introduction de l'événement.

Carole Grandjean, Ministre déléguée à l'Enseignement et la Formation professionnels, qui a ouvert l'événement, en présence de Patrick Toulmet, délégué interministériel au développement de l'apprentissage dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville, a salué les actions menées depuis tant d'années par l'ANFA en faveur des services à l'automobile. « La voiture est au cœur du quotidien de millions de Français et au cœur des transformations de demain. Véhicules électriques, nouveaux services, numérique embarqué... Le gouvernement sera à vos côtés pour préparer l'adaptation des compétences et répondre aux défis de demain », a-t-elle déclaré.

Bernard Jullien, économiste spécialiste de l'industrie et des services automobiles, s'est ensuite exprimé, en dialogue avec Marie-Hélène Delobbe, chargée de mission coordination de l'ingénierie de dispositifs à l'ANFA, dans le cadre d'une conférence à deux voix sur l'appréhension d'une mutation multifactorielle et l'anticipation de ses impacts. « Ce que l'on met en œuvre à travers un appareil de formation, c'est un système qui permet de conserver l'unité des métiers d'une branche » a notamment rappelé Bernard Jullien, au sujet du rôle de l'ANFA. Propos complété et illustré par Dominique Faivre-Pierret, Déléguée Générale : « l'ANFA agit en équipementier. Elle fournit les outils et les dispositifs dont les autres vont s'emparer. »



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.

Puis la parole a été donnée à six acteurs clés de la branche lors d'une table ronde dédiée aux questions d'accompagnement des métiers et des formations. Plusieurs actions en cours ou en préparation ont notamment été évoquées par les intervenants, comme le lancement d'une application mobile de communication interne pour des techniciens après-vente, et la co-construction de nouveaux parcours de formation par l'ANFA, en lien avec les passerelles intra-branche déterminées par les partenaires sociaux dans le cadre de la négociation de la GPEC de branche, ou dans le cadre de projets AMI CMA ou Deffinum impulsés par l'Etat.

Retour en images

La célébration de l'anniversaire de l'ANFA a été l'occasion de la production de livrables au format vidéo, désormais tous accessibles en ligne.

[Le garagiste de demain](#), une collaboration entre Jamy Gourmaud et l'ANFA sur les mutations en cours et à venir pour la maintenance mécanique.

[Discours d'ouverture](#) par Carole Grandjean, Ministre déléguée à l'Enseignement et la Formation professionnels. Mot d'accueil de Bernard Guyot, Président de l'ANFA, et Stéphane Rivière, Vice-Président de l'ANFA.

[Appréhender une mutation multifactorielle et anticiper ses impacts](#), une conférence de Bernard Jullien, économiste spécialiste de l'industrie et des services automobiles, en dialogue avec Marie-Hélène Delobbe, chargée de mission coordination de l'ingénierie de dispositifs à l'ANFA.

[Quelle\(s\) réponse\(s\) emploi-formation mobiliser](#), une table ronde rassemblant Dominique Faivre-Pierret, déléguée générale de l'ANFA, Franck Le Nuellec, directeur du marketing, du développement et de l'innovation stratégique du CCCA-BTP, Laurent Roux, directeur du GARAC, Cyril Jacquin, directeur de département service à la clientèle de BMW Group, Thomas Martin, DRH du groupe Emil Frey, et Aline Martin, DRH de JMJ Automobiles.

[Horizon 2035](#), un rappel vidéo du rôle de l'ANFA et des enjeux qui l'attendent ces prochaines années avec la montée en puissance des véhicules électriques.



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.